



# Formation échanges intracommunautaires DEB & TVA

## VOTRE PROFIL

### VOUS ETES

Dirigeants, responsables financiers, logistique, achat et vente d'entreprise effectuant des opérations intracommunautaires, créateurs...

### PRE-REQUIS

Sans pré-requis  
Il est recommandé d'avoir à minima des connaissances de base en échanges intracommunautaires DEB et TVA.

## NOTRE SOLUTION

### PROGRAMME

**Opérations hors UE : export et import/opérations dans l'UE depuis 1993 et l'élargissement successif à 28 pays (2004, 2007 et 2013)**

**Les obligations relatives aux échanges intracommunautaires de marchandises**

**Le régime de l'auto-liquidation de la TVA en France et dans l'UE**

**La déclaration d'échange de biens**

- > Les opérations à déclarer : les bases juridiques et définitions
- > Le redevable de l'information / les personnes dispensées de déclaration
- > La période de référence
- > Les seuils déclaratifs et le niveau d'obligation
- > Les données à fournir
- > Le regroupement des opérations

**Le traitement des cas particuliers**

- > Les opérations triangulaires
- > Le régime des ventes à distance
- > Le régime des biens d'occasions, œuvres d'art et objets de collection
- > Le travail à façon
- > Le retour et remplacement des marchandises
- > Le régime des corrections et régularisations

**Les formalités particulières, contrôles et sanctions pour les échanges de certains produits sensibles**

- > Les différents types de contrôles
- > Les sanctions
- > Le règlement des contentieux
- > Le droit d'enquête et coopération entre Etats membres : la base VIES

### Le mode de transmission de la déclaration

- > L'e-déclaration sur le site pro douane (DTI/EDI)
- > L'utilisation de la télé déclaration DEB sur le WEB et les logiciels du marché
- > Présentation des outils et fonctionnalités du site pro douane

**L'assistance technique et réglementaire aux utilisateurs par les services douaniers : contacts utiles**

**Les mentions obligatoires sur les factures**

**Les obligations relatives aux échanges intracommunautaires de services**

**La déclaration européenne de services (DES)**

- > Base juridique
- > Les principes de la DES
- > L'e-déclaration sur le site pro.douane

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre aux participants de maîtriser les flux intracommunautaires au regard des mentions obligatoires sur les factures, les obligations fiscales et les procédures d'auto-liquidation et déclaratives.

### CALENDRIER 2023

13 juin 2023 - en présentiel - 4 personnes minimum  
**Citévolia | 43 Rue Danton | Fleury-les-Aubrais**

Ou date à déterminer en INTRA en présentiel dans votre entreprise : 3 personnes minimum

### DUREE, HORAIRES

7 heures (soit 1 jour) - **De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

## METHODOLOGIE

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- > Apports théoriques illustrés d'exemples concrets et de cas pratiques,
- > Mise en pratique à partir de situations concrètes,
- > Apports d'outils méthodologiques,
- > Supports pédagogiques remis aux stagiaires.

### TYPE DE VALIDATION

Attestation de présence et de compétences.

### MODALITES D'EVALUATION

- > Auto-évaluation des connaissances,
- > Contrôle continu,
- > Evaluation de la satisfaction clients : questionnaire de fin de formation,
- > Exercice d'application : quizz.

### INTERVENANT

Spécialiste du commerce international.

## TARIFS ET INSCRIPTION

### FINANCEMENT

**500 euros, non soumis à TVA, par personne.**

- > Par l'employeur,
- > Par un organisme payeur (OPCO2I, OPCO ATLAS, etc...),
- > A titre personnel et/ou au titre du CPF, nous consulter, RDV sur l'appli Mon Compte Formation.

**Tarifs en intra entreprise, non soumis à TVA, par entreprise :**

- > 1500 euros, jusqu'à 5 stagiaires.
- > 2500 euros de 6 à 10 stagiaires.
- > 3500 euros pour 11 stagiaires et plus.

\*Pour financer cette formation, pensez au chèque Relance Export Formation. Pour vérifier votre éligibilité, contactez votre conseiller Stéphane MUNOS ([stephane.munos@centre.cci.fr](mailto:stephane.munos@centre.cci.fr) ou au 02 38 77 77 68).

### INSCRIPTION

Retournez votre bulletin d'inscription, accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

**CCI Loiret - Formations Internationales**

**Citévolia | 1 place Rivierre-Casalis | CS 80612 | 45404 Fleury-les-Aubrais Cedex**

### DELAIS D'ACCES

Les délais d'accès sont variables en fonction des modes de financement. Pour un financement auprès d'Agefice, 15 jours est le délai minimum obligatoire et incompressible entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation du stagiaire.

## VOS CONTACTS

02 38 77 77 77

Stéphane MUNOS | Conseiller International | [stephane.munos@centre.cci.fr](mailto:stephane.munos@centre.cci.fr) ou Fabienne LEFEVRE | Chargée de formalités | [fabienne.lefevre@loiret.cci.fr](mailto:fabienne.lefevre@loiret.cci.fr)  
Référént handicap | Marie de Amorin | [marie.deamorin@loiret.cci.fr](mailto:marie.deamorin@loiret.cci.fr)

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

[www.loiret.cci.fr](http://www.loiret.cci.fr)

Rubrique « Se former » - « Formation continue » - « Formations internationales »

